

Promouvoir et mettre en place des modes actifs

VOTRE BESOIN

Le développement ou la mise en place de nouveaux modes de transport actifs sur votre territoire est au cœur de vos préoccupations et vous souhaitez bénéficier d'une assistance complète pour vous accompagner. Pour cela, vous cherchez un appui technique et une expertise pointue pour **mettre en place ces modes de transport actifs** en s'assurant que les conditions de sécurité soient remplies mais également de méthodologies pour pouvoir les **promouvoir dans un climat apaisé de partage de la voirie par l'ensemble des usagers**.

LA RÉPONSE DU CEREMA

Le Cerema effectue des travaux d'expertise, de recherche et d'innovation, de diffusion de la connaissance, en participant notamment à l'évolution de la doctrine nationale sur les problématiques des mobilités actives. Elle concilie connaissances théoriques et applications concrètes en intervenant auprès des élus locaux et des collectivités territoriales.

Les prestations que peut effectuer le Cerema sont :

- Diagnostic des déplacements cyclables et pédestres / hiérarchisation des enjeux sur une région, un département, une intercommunalité, une commune ;
- Modélisation des déplacements cyclables et pédestres sur un territoire / recherche d'itinéraires continus, directs et sécurisés ;
- Élaboration de schéma cyclable & de schéma des mobilités actives / définition de programme d'actions en lien avec les PLU/PGD, définition de hiérarchisation de la voirie / études de coûts ;
- Étude de faisabilité d'itinéraires cyclables et piétons, faisabilité d'aménagements : véloroutes et voies vertes, pistes et bandes cyclables, chaussées à voie centrale banalisée (CVCB), zones de circulation apaisée (zone 30, zones de rencontre, aires piétonnes), trottoirs accessibles... ;
- Évaluation et expertise sur aménagements, projets, itinéraires cyclables, pôles intermodaux, zones de circulation apaisée ;
- Signalisation d'itinéraires pour le vélo ;
- Cartographie et hiérarchisation de réseaux cyclables (itinéraires tranquilles, itinéraires déconseillés, itinéraires inadaptés...) ;
- Étude de l'accidentologie relative aux cyclistes et aux piétons ;
- Animation de journées sur le thème du vélo et de la marche (apaisement de la circulation, partage de la voirie, sécurité, aménagements cyclables, accidentologie vélo) ;
- Comptage de cyclistes, de piétons, de véhicules motorisés... ;
- Suivi du développement des véloroutes & voies vertes en liaison avec la mission nationale 3V ;

CONTACT

Cerema
✉ offres-de-services@cerema.fr

THÉMATIQUES ASSOCIÉES

- Promotion des modes actifs

NOS PROJETS RÉFÉRENTS

- Diagnostic territorial vélo et schéma cyclable
- Analyse des mobilités à l'échelle de la Communauté de Communes du Grand Saint-Emilionnais

- Production de fiches techniques.

Les modalités d'intervention sont entre autres :

- Assistance à maîtrise d'ouvrage ;
- Diffusion de la connaissance ;
- Formations et conférences ;
- Expertise et avis sur aménagements ;
- Animation de réseaux professionnel et associatif ;
- Animation de journées à thème sur les problématiques liées au vélo et à la marche.